



COMMISSION PERMANENTE PROFESSIONNELLE ENCADREMENT

Compte rendu de la réunion du mardi 12 septembre 2017

(à destination des membres et des adhérents)

Membres Présents : Christophe RABOT (Secrétaire CPPE), Bruno GASPARINI et Jean-Philippe BOUREL (in absentia) (chargé de l'Encadrement), Christophe FOLLOT, Jean-Christophe BALSAN, Jean-Louis BACRY, Karine GILLARD, Murielle JEANTELET, Valérie GRIMBERT

Membres excusés : Éric GAUTRON (en l'absence d'Alain GAUTRON), Albert OLIVE, Chafik EL AOUGRI, Didier MONTIRONI, Dominique POUMIER, Franck BERGAMINI, Françoise SERRES, Jean-Philippe SEMBLANET, Muriel WEST, Nadine HENNION

❖ **Organisation de la 2ème journée nationale des Cadres (lundi 9 octobre 2017)**

210 inscrits à ce jour, c'est bien ! (maximum fixé à 250)

Programme prévu (info dans la LM de cette semaine)

Thème général :

Impact des technologies du numériques sur les conditions de travail des Cadres

Introduction d'Alain GAUTRON et de JC MAILLY dès 9h30 (le bureau Confédéral FO du lundi se déroulera après)

A 10h : Intervention de JC DELGENE : incidences des technologies du numérique sur les conditions de travail et d'emploi des cadres. Echanges avec l'intervenant

Intervention de Malakoff-Médéric sur le thème : « santé et bien-être des salariés, performance des entreprises ». Echanges avec l'intervenant

Moment convivial et d'échanges : repas sur place pendant 2h

De 14h à 16h : Intervention de Pascal PAVAGEAU sur la thématique du Télétravail et les négociations en cours

Intervention de Philippe JUZA, DS Central à FO Com sur les accords de digitalisation, télétravail, et charge de travail à Orange (attentes, conditions et résultats)

Echanges et temps de travail participatifs avec la salle sur la mise en place du Télétravail dans les organismes

Clôture par Eric PERES, SG de FO-Cadres

Animation des échanges participatifs de l'après midi :

- Introduire les échanges : pourquoi le SNFOCOS a été contre le Télétravail ?
- Quelles sont les perspectives de négociation ? (dotation budgétaire pour couvrir les coûts de gestion de l'Employeur pour le Télétravail)
- Explication du contexte (politique Immobilière tendant à réduire les surfaces des sites et des bureaux, économies...l'Employeur va être demandeur !)

Sondage dans la salle :

- Qui « télétravaille » ?
- Retour d'expérience :
- Quelle organisation ? quelle perception ?, quels ressentis ?
- Quelles attentes ? difficultés ? bénéfiques ?
- Quels freins pour bénéficier du dispositif de Télétravail ?

Problématique de la « Sécurité au travail » pour le salarié en Télétravail ?

Rôle du CHSCT pour contrôler les temps de travail et les conditions de travail

Problématique de la qualification « Temps de trajet / Temps de travail » pour le salarié en Télétravail ? (cf. Liaisons sociales de cet été)

Pertinence du niveau de l'indemnisation pour couvrir les frais supportés par le bénéficiaire ?

Points de vigilance du SNFOCOS : temps de travail, isolement, non-discrimination, y compris H/F (prise en compte du temps partiel)

Les économies que l'Employeur doit faire peuvent tendre à augmenter les effets néfastes du Protocole d'accord UCANSS

Le SNFOCOS souhaite faire évoluer le PA UCANSS en ce sens

Trame retenue :

Avant l'apéro : Alain GAUTRON présente les membres du BN et les DR

INTRODUCTION : pourquoi on aborde cette thématique, évolutions des positions du SNFOCOS, explication du contexte UCANSS...

ATTENTES DES CADRES

RETOURS D'EXPERIENCE

PROPOSITIONS DU SNFOCOS

Accueil et émargement à partir de 8h30 : Murielle, Valérie, Françoise

Animation à partir de 14h : Karine, Jean-Philippe, Christophe,

❖ **Poursuite de l'élaboration du projet de nouvelle Classification des emplois**

- ⇒ Support récapitulatif transmis par le Secrétaire de la CPPE par mail du 21 juin 2017 suite aux nouvelles propositions de la CPPE présentées au Conseil national de mai
Base de travail : projet commun validé en 2012 SFOS-SNFOCOS (propositions de la Section fédérale FO inchangées).
- ⇒ Echanges entre les membres présents et partage des propositions de notre nouvelle plateforme et des revendications proposées.
La mise en place d'un groupe de travail UCANSS le 17/10 sur le sujet, sans enveloppe budgétaire dédiée hors RMPP, ne nous permet pas d'être très optimiste sur les résultats de « ces négociations ».
- ⇒ **Demande de la CPPE : démarche d'Alain GAUTRON pour organiser en septembre : 21 ou 27 ou en octobre : 2, 3, 5 une réunion à la Michodière entre la SFOS et le SNFOCOS pour échanger et valider une Plateforme revendicative commune FO** (avant le Congrès de Lille de fin octobre pour avoir la participation de l'actuel SG de la Section Fédérale)
- ❖ **Echanges sur les « Ordonnances Macron » et la position de la Confédération FO et de certaines UD et fédérations FO**
- ❖ **Agenda : réservez dès à présent !**

Prochaine réunion de la CPPE : 6 novembre 2017

Le secrétaire de la CPPE

Christophe Rabot